

L'exécutif local, c'est-à-dire le Maire et ses adjoints, a décidé d'aller à la rencontre des administrés grâce à des réunions de riverains. Ces rencontres s'articulent en deux parties :

- Une présentation générale de la commune, son fonctionnement et ses projets,
- Un jeu de questions-réponses concernant l'ensemble de la commune puis précisément les quartiers concernés.

Réunion du 21 novembre 2015

La 2ème réunion de cette nouvelle série de rencontres avec les Ballancourtois s'est déroulée le samedi 21 novembre 2015 au ciné Toile situé à l'Espace Daniel Salvi de Ballancourt sous la présidence de M. Jacques MIONE, accompagné des adjoints au Maire. Elle concernait les habitants des rues de l'Essonne, Paul Naudé, des Fours à Chaux, des Pommiers, de la Station, de la Croix Auvert, des Primevères, Pasteur, de la Source, Ampère (en partie), Saint-Martin, des Charmilles, Blanchard ; des impasses des Anémones, des Violettes, de la Chapelle, des Roses, du Plateau, des Jonquilles, des Lilas, de la Gare et des Cerisiers ; des avenues du Général Leclerc, de la Croix Boissée (en partie) et de la Mutualité ; des allées de la Garenne et des Glycines ; des chemins de la Hulotte et de la Gravière ainsi que la route de Fontenay.

Questions générales sur la commune de Ballancourt

Informations générales sur la ville

7.454 habitants. 2.888 logements dont 75 % de pavillons et 2/3 de propriétaires
25 % de familles monoparentales.
79 % d'actifs dans la tranche d'âge 15-65 ans. 16 % travaillent sur Ballancourt.

Effectifs scolaires : 805 enfants en 2015. Nouvelles activités périscolaires (NAP) : coût pour la commune de 70.000 € - fort taux de participation des enfants.

Le Conseil des Sages

Mis en place en 2015, il regroupe 12 personnes dont 6 anciens élus municipaux et 6 non élus.

Rôle : réflexion et proposition pour améliorer la vie quotidienne des Ballancourtois.

Sujets engagés : commerces du Turelle, marché forain, stationnements.

Village retraite

Reprise au 1^{er} janvier 2016 par les bailleurs sociaux France Habitat et gestion par l'association « Les Bruyères ». 99 logements vont être réhabilités.

Projets et travaux en cœur de ville

- la Maison des Services Publics (CCVE) a ouvert fin 2014.

- Construction de la médiathèque (site de l'ancien Shopi). Offre de documentation classique et forte orientation vers le numérique. Portail Web ouvert vers l'extérieur. Ouverture prévue au mois d'avril 2016.

- Rue du Martroy transformée sur sa partie la plus large, tous les réseaux ont été enterrés.

- Construction de bassins de rétention des eaux pluviales pour limiter les inondations de la rue Saint Martin.

- Réaménagement du Rû sur toute sa longueur rue de l'Aunette et remise à l'air. Etude pilotée par le SIARCE avec le support de l'Agence de l'Eau, de la Région et du Département de l'Essonne.

- Construction progressive de 150 logements rue de l'Aunette dont 45 logements sociaux.

- Aménagement de la rue du Petit Moulin à l'étude.

Politique sécuritaire

Présentation d'une carte de contrôle radar sur l'ensemble de la ville.

Forte vitesse constatée sur la rue de la Libération.

M. le Maire souhaite recruter un second agent de Police Municipale en 2016 ou 2017.

M. le Maire explique que des réunions de sécurité de Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) sont organisées environ toutes les trois semaines en Mairie avec les services de la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les services techniques et la police municipale. Des thèmes variés y sont abordés : actes inciviques, dégradations, circulation, vitesse, stationnements, nuisances sonores, gens du voyage, etc...

Ces réunions ont pour objectif de s'informer entre services et trouver des solutions au cas par cas aux problèmes rencontrés par les Ballancourtois.

- Vidéo protection : 12 caméras installées sur la commune.

- La CCVE va prochainement installer des caméras en entrée de ville (14 caméras).

- Opération voisins vigilants : 48 personnes volontaires sur l'ensemble de la commune.

- Opération « stop cambriolages » par la gendarmerie (rondes régulières des gendarmes pendant les vacances).

Points d'Apport Volontaire (PAV)

M. le Maire indique que les points d'apport volontaire vont être enterrés dès 2016. Le premier sera celui situé derrière Carrefour Market. Des caméras seront

installées sur chaque site afin de pouvoir verbaliser tous les dépôts sauvages.

Accessibilité

La commune a remis son agenda pour les 22 bâtiments publics afin d'améliorer progressivement l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le budget est estimé à 586.000 € de travaux à réaliser sur 6 ans.

Il en est de même pour les travaux de mise aux normes sur la voirie (PAVE). L'estimation des travaux est de 1.600.000 € à réaliser sur 15 ans.

Développement des constructions d'ici 2025

* Sous le Mont : 110 logements
* Sous la Ville : 120 logements
* Secteur Gare : 125 logements
* Ferme de l'Aunette : 150 logements
* Village retraite : 130 logements.
Soit un total de 635 logements.
Population supplémentaire estimée à environ 1500 habitants d'ici 2025.

Questions sur le quartier

Piste cyclable entre Fontenay et Ballancourt-sur-Essonne, prévision de planning des travaux, est ce prioritaire pour la ville ?

M. le Maire indique qu'il s'agit effectivement d'une priorité dans les projets communaux à venir. La commune va acheter un terrain pour cette réalisation. Le dossier est actuellement traité chez un notaire.

M. IMBERT indique que l'aménagement de la piste est de la compétence du Conseil Départemental qui est en difficulté financière actuellement.

Le Conseil Départemental révisé tous ses plans d'investissement et essaie de conserver les moyens nécessaires pour réaliser les opérations dont les circulations douces.

Le budget n'est pas encore voté pour l'année 2016.

Devenir du terrain de l'ancien marché rue de l'Aunette

M. le Maire indique que ce terrain est une propriété communale. Un programme d'environ 60 à 80 logements est prévu avec la revente à un promoteur.

Ces constructions sont la suite logique des constructions en cours aujourd'hui sur la rue de l'Aunette.

Cette revente sera une recette non négligeable pour la ville.

Quel est l'intérêt de redécouvrir le Rû ? Pourquoi ?

M. le Maire souligne que beaucoup de constructions sont en cours sur le secteur de la rue de l'Aunette et que ce projet entre dans une volonté d'améliorer le cadre de vie.

Il s'agit d'améliorer l'environnement immédiat et de ressortir un cours d'eau qui a une forte valeur apaisante.

Ce projet ne pourra voir le jour que sous la condition de l'obtention d'aides financières. De nombreuses réunions sont organisées sur ce projet de réhabilitation du Rû sous l'égide de l'Agence de l'Eau, du SIARCE et du Département de l'Essonne.

Ilots rue de l'Essonne

Un riverain signale que le dernier ilot (coté PN de la rue des Fours à Chaux) n'a aucune visibilité la nuit et qu'il n'y a pas de panneau de signalisation en venant de la Gare. Par ailleurs il est trop proche du virage et est dangereux.

M. le Maire indique que cet ilot est signalé par des panneaux et ne comprend pas cette remarque. Cette signalisation sera vérifiée par l'agent de Police Municipale.

Chemin de la Hulotte

Un riverain remarque que des véhicules stationnent régulièrement en double file devant le chemin de la Hulotte et demande un marquage au sol

d'interdiction de stationner sous la forme de zébras.

M. le Maire répond que les marquages sont difficiles à faire respecter et donc à mettre en place sur ce site où il y a déjà 2 places de stationnement.

Gîte au 37, rue de l'Essonne

Un riverain signale les problèmes récurrents de nuisances sonores du gîte et les stationnements anarchiques au bord de ce gîte.

M. le Maire signale que les services municipaux peuvent intervenir ponctuellement sur les stationnements gênants. Il est suggéré, en parallèle, d'effectuer des dépôts de plaintes en gendarmerie pour les nuisances sonores répétitives.

Le propriétaire va être convoqué à la demande de M. le Maire.

Rue des Charmilles - Clôture

Une habitante intervient pour un problème de clôture non résolu depuis le mois de juin.

M. MIONE explique que la demande de clôture du terrain empiète sur un terrain communal où se trouve un bassin de rétention enterré.

M. SEMUR indique que le SIARCE a la délégation mais ne retrouve pas le schéma de propriété ou est clairement défini le périmètre. Le SIARCE va être relancé sur ce dossier.

Rue de la Station - Clôture

Un riverain demande si une déclaration est nécessaire en mairie pour la réfection d'une ancienne clôture.

M. le Maire répond par l'affirmative, des règles strictes sont à respecter notamment sur les hauteurs des murs et les ajourés.

Vitesse en sortie de l'allée des Erables

Un riverain demande l'installation d'un panneau stop, car il est difficile de sortir de la rue des Erables compte tenu de la vitesse des véhicules sur la rue Pasteur.

M. le Maire indique que des travaux sont en cours par la mise en place de chicanes pour ralentir la vitesse des véhicules sur le haut de la rue Pasteur. Il n'est pas possible de mettre en place des panneaux de stop, des zones 30 sont instaurées le plus souvent sur la commune. Le problème est lié au manque de civisme des automobiles.

Cette demande sera étudiée lors du prochain CLSPD.

Rue Saint Martin

Un riverain demande que les marquages au sol soient retracés sur la rue Saint Martin y compris les passages piétons devant la CCVE.

Cette demande est notée pour la prochaine campagne de marquage. M. MIONE indique que des travaux de voirie sont en cours devant la CCVE et la future médiathèque et que tous les tracés seront faits en janvier ou février 2016.

Carrefour rue Blanchard et rue de l'Aunette / réfection

Ce carrefour sera réaménagé plus tard en fonction du projet lié à la réorganisation des réseaux souterrains. La réhabilitation sera envisagée de façon globale.

Accès au Mont à partir de la rue Pierre Curie vers la rue de la Libération

M. MIONE indique que des terrains sont en cours d'acquisition pour créer l'accès vers les bois. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain ou se situe le central téléphonique France Télécom et d'un terrain qui pose un problème car son propriétaire est récalcitrant à sa vente.

Cette sente est un espace réservé dans le Plan Local d'Urbanisme et dont le prix du terrain est moindre car ce n'est pas un terrain à bâtir.

La création du lotissement « sous le Mont » activera en parallèle les acquisitions.

Un nettoyage des espaces verts va être réalisé dans un premier temps à la demande des personnes présentes pour faciliter le cheminement vers les bois.

Jardins Familiaux – Quel est l'avancement du projet ?

Le projet des jardins familiaux n'est pas une priorité sur le prochain budget communal. Il y a beaucoup de contraintes actuellement et ce projet est repoussé (cout estimé à 400.000 €). Des solutions alternatives pourraient être envisagées.

Assainissement avenue du Général Leclerc (n° 40)

Un habitant de l'avenue du Général Leclerc signale de mauvais raccordements aux eaux usées et eaux pluviales de certaines maisons avoisinantes et des odeurs désagréables.

M. SEMUR indique que les contrôles de conformité sont réalisés par le SIARCE et que toutes les habitations n'ont pas encore été contrôlées sur l'avenue du Général Leclerc.

Les propriétaires disposent de 3 années pour réaliser leurs travaux quand la non-conformité est constatée.

M. SEMUR indique que pour les plus grosses opérations, l'Agence de l'Eau peut aider financièrement les travaux de mise en conformité. Leur doléance va être étudiée et les propriétaires seront contactés.

Produits locaux sur le marché forain

Une riveraine demande la venue de commerçants locaux sur le marché forain.

M. le Maire explique que la ville a repris la gestion directe du marché depuis le 1^{er} octobre 2015. Le marché est ouvert à tous les commerçants, il s'agit d'une démarche volontaire des commerçants. Le placier est présent pendant les séances des jeudis et dimanches et prend toutes les candidatures directement.

Plus les commerçants seront nombreux, plus il serait possible de baisser les prix. L'accueil de nouveaux commerçants locaux est donc la bienvenue.

Aménagement rue Pasteur et sortie de la rue des Primevères

Un riverain demande la suppression des places de stationnement et chicanes envisagées.

Une pétition des riverains va être adressée en mairie.

M. SEMUR indique que la couche de roulement vient d'être refaite pour supprimer tous les marquages existants. La commune a convoqué sur site les 3 transporteurs (bus) qui empruntent cette rue chaque jour avant de réaliser les aménagements de voirie.

Deux réunions de riverains ont eu lieu et les aménagements devraient être réalisés conformément à ce qui a été décidé lors des réunions au mois de juin dernier.

Planning des travaux de la rue Paul Naudé

M. SEMUR rappelle que le SIARCE a la délégation Eaux Usées et Eaux Pluviales. L'étude est encore en cours et une réunion avec l'association des riverains de la rue Paul Naudé va être programmée en décembre prochain pour évoquer les grands principes d'aménagement envisagés.

Ces travaux sont inscrits au budget 2016 du SIARCE.

Passage de poids lourds de plus de 3,5 tonnes rue de la Station

Un riverain signale le passage trop fréquent des poids lourds rue de la station malgré l'interdiction.

M. le Maire déplore cet état de fait et souligne l'incivisme des conducteurs.

Il rappelle la tolérance de passage pour les camions allant livrer sur des chantiers de travaux à Ballancourt. Un circuit est suggéré aux conducteurs de poids lourds via la rue Jeanne Pinet et la rue du Général de Gaulle mais ce n'est pas toujours respecté.

Il va évoquer ce point avec la gendarmerie et demander que la brigade mobile soit plus vigilante.

Feu tricolore de Vert-le-Petit

Une riveraine signale un problème de réglage du feu tricolore à Vert le Petit (Bouchet).

Le temps d'attente trop long à ce feu engendre des embouteillages qui bloquent la rue de l'Essonne et la rue des Fours à Chaux entre 8 h 00 et 8 h 30 chaque matin.

M. le Maire demande que l'agent de Police Municipale fasse un chronométrage de ce feu et un courrier sera adressé au Maire de Vert le Petit.

Piscine de Mennecy

M. IMBERT explique que le marché de travaux précédent a été déclaré infructueux.

Une nouvelle consultation a été lancée et il sera désigné en fin d'année l'équipe qui reprendra la construction et l'exploitation du site pour 15 années.

Le marché sera notifié en 2016. La durée des travaux est estimée entre 16 et 18 mois. La réouverture de la piscine est programmée en 2018.

Stationnement dans le bas de la rue Blanchard / Devenir du Chemin Vandenhende

Ce passage sera réservé à de la circulation douce et accès piéton arboré. Un parking sera créé au bout de cette voie derrière la poste (20 places prévues) ou se trouve actuellement l'espace vie du chantier de construction.

Marquage de lignes blanches rue des Fours à Chaux

M. SEMUR indique que ce tracé de lignes blanches a été réalisé par la SNCF pour sécuriser le passage à niveau dans la partie basse de la rue uniquement en parallèle de l'installation du radar positionné face aux voies ferrées.

Situation du Village retraite avenue de la Mutualité

Un locataire du village retraite signale le manque de communication et d'information sur le devenir du village et le manque d'entretien du site.

M. MIONE rappelle son attachement au suivi de ce dossier.

La gestion du village sera désormais assurée par l'association Les Bruyères après son rachat par France Habitation.

Un hiatus juridique dans le transfert de propriété a rendu impossible l'encaissement des loyers et la rémunération des personnels pendant une période de deux mois. Des travaux importants seront réalisés dans les pavillons : réfection des toitures et des sanitaires. M. MIONE souligne la difficulté de ces travaux compte tenu que les résidents ne souhaitent pas être hébergés ailleurs.

M. MIONE va solliciter le service des espaces verts pour effectuer un nettoyage des herbes hautes sur le chemin situé à l'arrière du village retraite et route de Fontenay.

Réfection des trottoirs rue de l'Essonne

Quand est prévue la réfection des trottoirs de la rue de l'Essonne ?

M. SEMUR indique qu'aucun engagement n'a été prévu pour la réfection des trottoirs de cette rue à court terme.



L'ensemble des questions ayant été évoqué, M. le Maire de la commune de Ballancourt-sur-Essonne remercie tous les participants présents à la réunion et rappelle que la mairie se tient à disposition de tous les Ballancourtois pour améliorer encore leur qualité de vie.